



AIDES SÉLECTIVES À LA PROMOTION

1 – BÉNÉFICIAIRES

Toute société de production inscrite au Kbis depuis moins de 5 ans au moment du dépôt de la demande.

2 – ÉLIGIBILITÉ DES ŒUVRES

Tout film sélectionné en compétition dans un festival étranger, qu'UniFrance soit ou non partenaire de la manifestation. La demande doit être faite dans les six mois qui suivent la première sélection et le court-métrage doit répondre aux critères définis ci-après :

- Produit par une société adhérente et à jour de cotisation
- Publié sur la Short Film Gallery : version sous-titrée anglais obligatoire si le film est dialogué
- Détenteur d'un numéro d'immatriculation du contrat d'auteur au RCA

NB : une même société ne peut présenter qu'un film par session

3 – SESSIONS ET DÉPÔT DES DEMANDES

Deux sessions programmées sur une année civile, la première en juin et la seconde en novembre. Un appel à films est envoyé par UniFrance aux adhérents dans les deux mois précédant la date fixée.

4 – COMITÉ DE SÉLECTION & VISIONNAGE

Le comité est composé de 5 personnalités dont : deux personnes membres de la commission court-métrage d'UniFrance, deux réalisateurs, 1 diffuseur français et deux représentants en France de festivals internationaux.

Chacun des membres visionnera indépendamment les œuvres sur la Short Film Gallery et c'est au cours de sa réunion du 3 juin que le comité rendra son verdict.

5 – MONTANT DE L'AIDE

L'aide sélective à la promotion, notifiée par UniFrance au producteur bénéficiaire après avis favorable du comité de visionnage, est de **500 € HT**. Un courrier spécifiant les modalités de remboursement lui sera adressé dans les huit jours suivant la session.

6 – DÉPENSES ÉLIGIBLES

Chacune d'elles doit être directement et exclusivement liée à la promotion à l'étranger du film soutenu. Il est impératif de les récapituler sur un tableau (les fournitures pouvant être considérées comme fournitures de bureau ne sont pas admises) :

- Frais de sous-titrage dans toute langue : traductions, adaptations, repérages, simulation, incrustations, édition de fichiers
- Fabrication des matériels d'exploitation destinés à l'international comprenant un sous-titrage (DCP, bandes magnétiques, fichiers numériques, DVD, Blu-Ray, copies argentiques...)
- Fabrication des matériels de promotion et frais afférents de tous supports imprimés (flyers, cartes postales, affiches...) ou de supports de promotion numériques (site Internet, clés USB...)
- Frais d'inscription dans un festival étranger faisant payer un droit d'entrée (les frais d'inscription en France ne peuvent être pris en charge)
- Frais d'expédition de copies à l'étranger exclusivement (poste internationale, FedEx...)
- Frais de transport du producteur ou du réalisateur dans un festival compétitif à l'étranger (les déplacements en France ne peuvent être pris en compte)

Christine Gendre

Short Films Department Manager

13, rue Henner – 75009 Paris

Phone : +33 1 47 53 27 14 - +33 6 73 92 51 13

E-Mail : christine.gendre@unifrance.org

<http://www.unifrance.org>